

**Centre de traduction et de terminologie juridiques  
Faculté de droit  
Université de Moncton**

**ACTUALITÉS JURILINGUISTIQUES**  
du 27 août 2009

par Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW

1. Offre d'emploi

**L'Université de Moncton**, campus de Moncton, est à la recherche d'un **professeur-chercheur ou d'une professeure-chercheure en jurilinguistique**, qui sera rattaché en partie au **CTTJ**. Cette initiative est possible grâce à une contribution financière de **Justice Canada** dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

<b>TITRE DU POSTE :</b>	PROFESSEURE-CHERCHEURE ou PROFESSEUR-CHERCHEUR EN JURILINGUISTIQUE (poste temporaire de 12 mois, avec possibilité de reconduction sous réserve d'approbation budgétaire)
<b>SECTEUR :</b>	Faculté de droit
<b>ENTRÉE EN FONCTION :</b>	Le 1er octobre 2009 (dans la mesure du possible)
<b>FONCTIONS :</b>	La personne retenue partagera son temps entre enseigner à la Faculté de droit et travailler comme jurilinguiste-conseil au Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ). À la Faculté, elle sera appelée à donner des cours en jurilinguistique française dans le contexte de la common law en français et à faire du tutorat en français juridique auprès des étudiantes et des étudiants. Au CTTJ, elle collaborera aux travaux de recherche, de terminologie et de révision qui lui seront confiés.
<b>COMPÉTENCES REQUISES :</b>	Les candidates et candidats possèdent au moins le diplôme de la maîtrise (ou son équivalent) dans un domaine pertinent et sont des jurilinguistes d'expérience. Une expérience d'enseignement universitaire est souhaitable. Enfin, la maîtrise du français oral et écrit est essentielle.  Exceptionnellement, les candidatures de personnes sur le point d'obtenir la maîtrise seront considérées. Dans ce cas, le dossier doit comprendre une lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse faisant état du niveau d'avancement des études de maîtrise ainsi qu'un échéancier pour l'obtention de la maîtrise.
<b>CONTEXTE :</b>	L'Université de Moncton, fondée en 1963, est un établissement d'enseignement supérieur de langue française en milieu acadien. Avec ses trois campus situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan, elle offre des programmes d'études universitaires de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat dans plusieurs disciplines. Plus de 6 000 étudiantes et étudiants provenant de partout au Canada et de l'étranger la fréquentent. Pour de plus amples renseignements sur l'Université, la Faculté de droit et ses programmes d'études, vous êtes invités à consulter le site

Internet [www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca).

Le CTTJ est un centre de jurilinguistique appliquée rattaché à la Faculté de droit. Depuis trente ans, il travaille à la francisation de la common law en élaborant des outils lexicographiques et en offrant des services spécialisés de traduction juridique et de consultation jurilinguistique et des cours de français juridique.

L'Université de Moncton souscrit à l'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives à l'immigration, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.

**POUR POSTULER :** Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir un dossier complet comprenant un curriculum vitae détaillé, une copie des relevés des études universitaires et des diplômes obtenus, un court texte décrivant les projets de recherche actuels et futurs et, aux fins de référence, le nom et les coordonnées de trois personnes. Faire parvenir le tout à M. Serge Rousselle, doyen, Faculté de droit, Université de Moncton, Campus de Moncton, Moncton NB E1A 3E9 ou par télécopieur au numéro 506-858-4534.

**RÉMUNÉRATION :** Le traitement annuel est établi selon la formation et l'expérience. Les critères servant à établir le rang professoral et le traitement annuel sont régis par la convention collective.

**ÉCHÉANCE :** Les candidatures seront étudiées à partir du 15 septembre 2009.

**PERSONNES-RESSOURCES:** M. Serge Rousselle, doyen, Faculté de droit (506-858-4560 ou [serge.rousselle@umoncton.ca](mailto:serge.rousselle@umoncton.ca)); M. Gérard Snow, directeur, CTTJ (506-858-3733 ou [gerard.snow@umoncton.ca](mailto:gerard.snow@umoncton.ca))

## 2. Vient de paraître

Le *Lexique du droit des sûretés (common law)*, ouvrage publié comme bulletin de terminologie 269 du Bureau de la traduction du Canada en collaboration avec le ministère de la Justice du Canada sous le label **PAJLO** (Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles) est consultable en format HTML ou PDF à l'adresse suivante :

<http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=1170>

Une centaine d'exemplaires sur support papier sont aussi disponibles, sans frais, auprès du Centre de traduction et de documentation juridiques (CTDJ) d'Ottawa ou du Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) de Moncton (voir coordonnées ci-après). Premiers arrivés, premiers servis!

CTDJ  
Faculté de droit  
Université d'Ottawa  
Téléphone : (613) 562-5244  
Courriel : [DAGEL@uottawa.ca](mailto:DAGEL@uottawa.ca)

CTTJ  
Faculté de droit  
Université de Moncton  
Téléphone : (506) 858-4145  
Courriel : [CTTJ@umoncton.ca](mailto:CTTJ@umoncton.ca)

Les dossiers de normalisation qui ont servi à la confection du lexique ont été rédigés par les deux centres de jurilinguistique susmentionnés ainsi que la Direction de la normalisation terminologique du Bureau de la traduction du Canada (DNT-BT). Ces dossiers peuvent être consultés sur le site Web du CTTJ, à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/cttj/>.

Le comité de normalisation était composé des personnes suivantes : Iliana AUVERANA et Sylvie FALARDEAU, DNT-BT; François BLAIS et Isabelle CHÉNARD, CTDJ; Andrée DUCHESNE, Justice Canada; Sylvie LÉGER, Institut Joseph-Dubuc; Mario NACCARATO, CRDPCQ; Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW, CTTJ.

Nous vous rappelons que le *Lexique du droit des contrats et du droit des délits (common law)*, paru en 2008, et le *Lexique du droit des fiducies (common law)*, paru en 2005, peuvent aussi être consultés sur le site Web du Bureau de la traduction du Canada, aux adresses suivantes :

**contrats et délits** : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=355>

**fiducies** : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=379>